



Annulation location voiture

Par **Zuzu33**, le **30/09/2021** à **00:07**

Bonsoir,

J'ai besoin de vos conseils s'il vous plaît.

J'ai loué sur le site B..... un véhicule en Turquie. J'ai effectuée le paiement avec ma carte de debit puis j'ai contacté l'agence de location pour m'assurer que c'était bon de leur côté.

L'agence a refusé de me louer le véhicule sachant que je n'avais pas de carte de crédit mais seulement une carte de débit.

Ils m'ont alors demandé d'annuler la location directement sur le site B.....

J'ai appelé B.....? pour demander l'annulation de la location soit 10 min après la confirmation de reservation.

On m'a alors appliqué des frais de 30% car j'aurais selon eux dû annuler ma location 48h avant sauf que ma réservation n'a duré que 10 minutes, chose impossible.

Malgré plusieurs réclamations, B..... refuse de m'indemniser.

Sont-ils dans leur droit ? Que puis-je faire pour avoir gain de cause s'il vous plaît?

Merci d'avance et bonne soirée.

Par **janus2fr**, le **30/09/2021** à **07:06**

Bonjour,

Si les CGV précisent qu'il y a des frais pour une annulation à moins de 48 heures, je ne vois pas bien de quel recours vous pourriez disposer...